

Rentrée 2026 : l'interdiction du téléphone portable au lycée

Résumé de l'article (niveau B1)

Le 1er septembre 2026, pour la rentrée scolaire, Emmanuel Macron est allé au lycée Chaptal de Mende, en Lozère. Il voulait défendre l'interdiction du téléphone portable dans les lycées. Cette mesure fait partie d'une loi publiée le 24 août 2026. Une autre partie de cette loi voulait interdire les réseaux sociaux aux jeunes de moins de 15 ans, mais le Conseil constitutionnel l'a refusée. Depuis la rentrée 2025, le lycée Chaptal utilise déjà un système spécial : chaque matin, les élèves mettent leur téléphone dans une pochette. Devant les lycéens, Emmanuel Macron a expliqué que la nouvelle règle ne pouvait pas commencer tout de suite dans tous les établissements. Dans les collèges, une règle similaire avait aussi demandé beaucoup de temps. Les lycées doivent encore choisir un système pour ranger les téléphones et changer leur règlement intérieur.

Source : Le Monde, « Rentrée scolaire 2026 : Emmanuel Macron défend l'interdiction du téléphone portable devant une classe de lycéens en Lozère », 1er septembre 2026.



Source: <https://www.ouest-france.fr/medias/ouest-france/chaunu/le-dessin-de-chaunu-linterdiction-du-telephone-portable-setend-aux-lycees-daa77f88-a573-11f1-94d9-ff4da0548a19>

Questionnaire à choix multiples (QCM)

1. Où est allé Emmanuel Macron le 1er septembre 2026 ?

- A) Au lycée Chaptal à Mende
- B) Au lycée Arago à Paris
- C) Au collège de Marseille
- D) À l'Élysée

2. Quelle mesure Macron voulait-il défendre ?

- A) La réforme du baccalauréat
- B) L'interdiction du téléphone portable au lycée
- C) La gratuité des transports scolaires
- D) La réforme des rythmes scolaires

3. Quand cette loi a-t-elle été publiée ?

- A) Le 1er septembre 2026
- B) Le 17 juin 2026
- C) Le 24 août 2026
- D) Le 28 novembre 2025

4. Quelle partie de la loi a été refusée ?

- A) L'interdiction du téléphone au lycée
- B) La loi sur l'éducation nationale
- C) La réforme du collège
- D) Le volet interdisant les réseaux sociaux aux moins de 15 ans

5. Depuis quand le lycée Chaptal utilise-t-il les pochettes ?

- A) Depuis la rentrée 2025
- B) Depuis 2018
- C) Depuis la rentrée 2026
- D) Depuis 2020

6. Que font les élèves avec leur téléphone chaque matin ?

- A) Les téléphones sont interdits dans l'établissement
- B) Les élèves déposent leur téléphone dans une pochette chaque matin
- C) Les téléphones sont confisqués pour la journée
- D) Les élèves doivent laisser leur téléphone chez eux

7. Qu'est-ce que Macron a expliqué aux lycéens ?

- A) Que la mesure sera annulée
- B) Que tous les lycées sont déjà prêts
- C) Que l'application ne sera pas immédiate
- D) Que la mesure concerne aussi les collèges pour la première fois

8. À quelle situation Macron compare-t-il l'application de cette mesure ?

- A) À la réforme du bac
- B) À l'interdiction des réseaux sociaux
- C) À la loi sur le numérique
- D) Au temps qu'il a fallu pour l'appliquer au collège

9. Quelles démarches les lycées doivent-ils encore effectuer ?

- A) Le choix du dispositif de rangement et la révision du règlement intérieur
- B) Le manque de professeurs
- C) Le coût des nouvelles pochettes
- D) Le manque de salles de classe

10. Pourquoi Macron a-t-il fait cette visite ?

- A) Annoncer une nouvelle réforme
- B) Donner du poids à une mesure dont l'application reste difficile
- C) Rencontrer les parents d'élèves
- D) Inaugurer un nouveau bâtiment scolaire

Corrigé

Question	Réponse correcte
Question 1	A
Question 2	B
Question 3	C
Question 4	D
Question 5	A
Question 6	B
Question 7	C
Question 8	D
Question 9	A
Question 10	B

Cette fiche d'exercices a été réalisée avec l'aide de l'intelligence artificielle. Source : l'article du Monde indiqué ci-dessus.